

# RADIO-CANADA

## PLAN D'ACTION AXÉ SUR LES RÉSULTATS

### MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

#### Renseignements généraux et période couverte

Institution fédérale : Adresse : Site Web :	Radio-Canada 181, rue Queen Case postale 3220, Succursale C Ottawa (Ontario) K1Y 1E4 <a href="http://www.cbc.radio-canada.ca">www.cbc.radio-canada.ca</a>
Ministre responsable :	Bev Oda
Haut fonctionnaire responsable de la mise en oeuvre de la Partie VII de la LLO :	George C.B. Smith, Premier vice-président, Ressources humaines et Organisation
Mandat de l'institution fédérale :	CBC/Radio est le radiodiffuseur public national et a comme mandat d'offrir une programmation de radio et de télévision de qualité typiquement canadienne. Elle doit refléter la réalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tout en répondant aux besoins particuliers des régions.
Coordonnateur national responsable de la mise en oeuvre de l'article 41 :	Jules Chiasson, Chef des relations avec la francophonie canadienne, Services régionaux 1400, boul. René-Lévesque Est Montréal (Québec) H2L 2M2 <a href="mailto:jules_chiasson@radio-canada.ca">jules_chiasson@radio-canada.ca</a>
Période couverte par le plan d'action :	<b>2007-2008</b>

# RADIO-CANADA

## **Sommaire de la contribution prévue de l'institution à l'atteinte des résultats visés**

Radio-Canada contribue énormément au développement et à l'épanouissement des CLOSM. Sur dix-neuf stations régionales, onze sont situés à l'extérieur du Québec. Sur quinze bureaux journalistiques, dix sont situés à l'extérieur du Québec. La programmation radio est régionale durant les heures de pointe dans l'ensemble des stations régionales. Chaque région aura un téléjournal d'une heure à 18h00 à compter de janvier 2008. La radio, la télévision et maintenant l'Internet offrent une couverture et des productions spéciales aux événements importants des CLOSM.

Depuis cette année nous avons une direction générale des Services régionaux qui a la préoccupation de bien desservir les régions.

CBC au Québec contribue énormément au développement et à l'épanouissement des CLOSM. En plus d'offrir une programmation locale à Montréal aux heures de pointe, CBC réalise aussi une programmation régionale qui dessert tout particulièrement les petites communautés anglophones à travers la province. Le centre de production de Montréal est également mandaté à produire des émissions dont le but est de refléter la réalité anglo-québécoise et francophone aux auditeurs, téléspectateurs et internautes du Canada anglais. Enfin, CBC s'associe à plusieurs organismes sociaux et culturels de la communauté anglophone du Québec pour promouvoir le talent et faciliter les échanges d'idées.

# RADIO-CANADA

## Sommaire :

### • **Sensibilisation**

Conseil des services français : Discussion sur la diversité culturelle, territoriale et des opinions, y compris les responsabilités à l'égard de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles et des CLOSM, au Conseil des Services français.

Tournée nationale : La haute direction fait la tournée des stations régionales pour présenter le plan d'action aux employés.

Bulletin d'information : Le Vice-président principal des services français communique directement aux personnel deux ou trois fois au cours de l'année par le moyen d'un bulletin d'information pour expliquer les orientations de Radio-Canada.

### • **Consultations**

Panel des régions : Poursuivre les rencontres avec le panel des régions, qui est plus engagé et impliqué; va chercher du feedback de la région et le communique à la haute direction.

AGA des organismes des CLOSM : Présence de la direction de Radio-Canada aux AGAs des organismes nationaux et provinciaux des CLOSM afin de mieux comprendre leurs aspirations et échanger sur les services de Radio-Canada.

L'Alliance des producteurs francophones du Canada : Poursuivre les rencontres entre la direction de la Télévision et des Services régionaux de Radio-Canada et les membres de l'Alliance des producteurs francophones du Canada.

Rencontres avec les communautés anglophones et multiethniques: Poursuivre la série de rencontres avec des représentants de diverses communautés et les équipes de CBC au Québec.

Rencontre avec les producteurs indépendants : Créer de nouvelles opportunités pour faciliter les échanges entre les producteurs indépendants et les directeurs de CBC.

### • **Communications**

Distribution des communiqués : Établir une liste d'envoi d'adresses électroniques des organismes des CLOSM pour distribuer les communiqués de nos activités qui touchent les régions.

Promotion de nos programmes : Faire connaître la programmation et les productions spéciales produites et diffusées en région et au réseau par nos différentes plates-formes et par des placements publicitaires dans les journaux.

Valoriser les partenariats : Faire connaître et valoriser les partenariats les plus importants afin de maximiser les échanges de visibilité.

IWire : CBC Montréal crée une communication mensuelle par courriel avec les producteurs indépendants pour les tenir au courant de tout ce qui les touche.

### • **Coordination et liaison**

PICLO : 3e programme sur 3 ans avec Téléfilm Canada, l'ONF et Patrimoine canadien. Diffusion de 2 films réalisés l'année dernière et production de 2 nouveaux projets retenus l'an dernier. Le programme est renouvelé pour un autre trois ans.

Post-Input : Avec l'ONF, poursuivre les rencontres Post-Input en Acadie, à Ottawa, Vancouver et à Winnipeg.

# RADIO-CANADA

Entente multipartite : Évaluation de l'entente multipartite sur les arts et la culture avec la FCCF, le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts, l'Office nationale du film et Patrimoine canadien.

Doc Shop IV : Initié par l'ONF, auquel CBC s'est ensuite associé, ce programme de développement de la relève permettra à 25 étudiants en cinéma et communication de produire des documentaires dont plusieurs seront diffusés sur CBC Montréal

- **Financement et prestation de programmes**

Couverture et visibilité : Améliorer la couverture et la visibilité accordées à la diversité culturelle, régionale et d'opinions, y compris les CLOSM, sur nos plates-formes régionales et nationales.

Partenariat : CBC/Radio-Canada appuie les CLOSM par des partenariats et des projets et y participe, renforçant ainsi ses liens avec les CLOSM.

Accessibilité aux programmes : CBC/Radio-Canada fait en sorte que les CLOSM puissent avoir accès aux programmes et services de la Société et elle tient compte de la diversité culturelle, territoriale et d'opinions de tous les Canadiens, y compris les CLOSM.

- **Reddition des comptes**

Plan d'action : CBC/Radio-Canada élabore un plan d'action annuel qui décrit clairement la mise en œuvre proposée de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles dans ses programmes et services.

Bilan des réalisations : CBC/Radio-Canada élabore un bilan annuel des ses résultats, qui décrit clairement les résultats atteints dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

Évaluations et vérifications : Des évaluations et des vérifications internes des programmes et services de CBC/Radio-Canada sont effectuées régulièrement et tiennent compte de leur contribution au développement et à l'épanouissement des CLOSM.

# RADIO-CANADA

## Plan d'action détaillé

### A. SENSIBILISATION (Activités internes)

#### Résultat visé :

Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de Radio-Canada; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles et des CLOSM.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Discussion sur la diversité culturelle, territoriale et d'opinions, y compris les responsabilités à l'égard de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles et des CLOSM, au Conseil des Services français.</li> <li>2. Tournée nationale de présentation de ce plan d'action aux employés par la haute direction.</li> <li>3. Bulletin d'information du Vice-président principal des Services français distribué à tout le personnel.</li> </ol>	<p>Directeurs et chefs plus sensibles à la question de diversité et au CLOSM</p> <p>Personnel plus sensible à la question de diversité et au CLOSM</p> <p>Personnel mieux informé de l'orientation stratégique des Services français et de ses activités</p>	<p>Questionnaire à la fin du Conseil pour mesurer le degré de sensibilité à cette question.</p> <p>Évaluation interne pour mesurer si couvertures et productions en région et au réseau sont mieux équilibrées relativement à la question de diversité, y compris les CLOSM.</p> <p>Personnel peut poser des questions et soumettre des suggestions au Vice-président</p>

# RADIO-CANADA

## Plan d'action détaillé

### B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

<b>Résultat visé :</b> Établissement de liens durables entre CBC/Radio-Canada et les CLOSM; CBC/Radio-Canada et le CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.		
<b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b>	<b>Extrants prévus</b>	<b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b>
1. Panel des régions plus engagé et impliqué; va chercher du feedback de la région et le communique à la haute direction.	Rencontres du panel plus productives axées sur la résolution de problèmes.	Questionnaire donné aux membres du panel après chaque rencontre pour mesurer le degré de satisfaction.
2. Présence de la direction de Radio-Canada aux AGAs des organismes nationaux et provinciaux des CLOSM afin de mieux comprendre leurs aspirations et échanger sur les services de Radio-Canada.	Une relation plus étroite entre ces organismes et Radio-Canada.	Questionnaire envoyé annuellement à la direction de ces organismes pour mesurer le degré de satisfaction des services de Radio-Canada.
3. Poursuivre les rencontres entre les directions des programmes et des Services régionaux et les membres de l'Alliance des producteurs francophones du Canada.	Deux rencontres afin d'échanger sur les besoins de Radio-Canada et les attentes des producteurs indépendants.	Production et diffusion de productions de qualité des producteurs indépendants des communautés francophones et acadiennes à la grille de la télévision de Radio-Canada.
4. Poursuivre la série de rencontres avec des représentants de diverses communautés et les équipes de CBC au Québec.	Quatre à six rencontres annuelles	Participation aux rencontres, réponses au questionnaire des participants; reflet des préoccupations des communautés à notre antenne.
5. Créer de nouvelles opportunités pour faciliter les échanges entre les producteurs indépendants et les directeurs de CBC.	Participation aux panels de l'industrie ( RIDM etc) ainsi que la tenue de deux rencontres afin d'échanger sur les besoins de CBC et les attentes des producteurs	Production et diffusion de productions de qualité des producteurs indépendants du Québec à la grille de la télévision de CBC.

# RADIO-CANADA

## Plan d'action détaillé

### C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)

#### Résultat visé :

Les CLOSM démontre une compréhension étendue du mandat de Radio-Canada; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services de Radio-Canada.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Établir une liste d'envoi d'adresses électroniques des organismes des CLOSM pour distribuer les communiqués de nos activités qui touchent les régions.</li> <li>2. Faire connaître la programmation et les productions spéciales produites et diffusées en région et au réseau par nos différentes plates-formes et des placements publicitaires dans les journaux.</li> <li>3. Faire connaître et valoriser les partenariats les plus importants afin de maximiser les échanges de visibilité.</li> <li>4. IWire : CBC Montréal crée une communication mensuelle par courriel avec les producteurs indépendants pour les tenir au courant de tout ce qui les touche.</li> </ol>	<p>Organismes des CLOSM reçoivent régulièrement nos communiqués.</p> <p>Les CLOSM mieux informées de notre programmation.</p> <p>Partenaires d'événements, de projets et de productions satisfaits.</p> <p>Communication directe aux abonnés</p>	<p>Sondage auprès des organismes des CLOSM pour connaître leur satisfaction de l'information reçue de Radio-Canada.</p> <p>Augmentation des cotes d'écoutes.</p> <p>Évaluation des ententes de partenariats avec nos partenaires.</p> <p>Pertinence de l'information. Rétroaction des abonnés.</p>

# RADIO-CANADA

## Plan d'action détaillé

### D. COORDINATION ET LIAISON (N'inclut pas le financement – Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

#### Résultat visé :

Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
1. PICLO : 3e programme sur 3 ans avec Téléfilm Canada, l'ONF et Patrimoine canadien. . Diffusion de 2 films réalisés l'année dernière et production de 2 nouveaux projets retenus l'an dernier	Renouvellement du programme pour un autre trois ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nouveaux projets acceptés pour être scénarisés et productions de deux autres projets.</li> <li>➤ Volet Nouveaux médias ajouté aux projets.</li> </ul>
2. Avec l'ONF, poursuite des rencontres Post-Input en Acadie, à Ottawa, Vancouver et à Winnipeg.	La tenue des rencontres Post-Input à Moncton, Ottawa, Vancouver et Winnipeg.	Questionnaire d'évaluation des participants.
3. Évaluation de l'entente multipartite sur les arts et la culture avec la FCCF, le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts, l'Office nationale du film et Patrimoine canadien.	Renouvellement de l'entente.	Signature d'une nouvelle entente.
4. Doc Shop IV : Initié par l'ONF, auquel CBC s'est ensuite associé, ce programme de développement de la relève permettra à 25 étudiants en cinéma et communication de produire un documentaire dont plusieurs seront diffusés sur CBC Montréal.	Renouvellement de l'entente.	Développement de 25 documentaires dont plusieurs seront diffusés sur CBC Montréal.



# RADIO-CANADA

## Plan d'action détaillé

### E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

#### Résultat visé :

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de Radio-Canada et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. diversité culturelle, diversité régionale, diversité d'opinion) sont pris en compte.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>1. Améliorer la couverture et la visibilité accordées à la diversité culturelle, régionale et d'opinions, y compris les CLOSM, sur nos plates-formes régionales et nationales.</p>	<p>Visibilité de la diversité culturelle, régionale et d'opinions sur nos plates-formes améliorée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comparer la visibilité de la diversité culturelle, régionale et d'opinions sur nos plates-formes dans un an.</li> <li>➤ Comité d'évaluation de la programmation, des émissions et des productions tient compte de la diversité culturelle, territoriale et d'opinions.</li> </ul>
<p>2. CBC/Radio-Canada appuie des projets des CLOSM par des partenariats et y participe, renforçant ainsi ses liens avec elles.</p>	<p>Projets de partenariat avec les CLOSM renforcés et améliorés.</p>	<p>Évaluations cohérentes des projets de partenariat.</p>
<p>3. CBC/Radio-Canada rend accessible ses programmes et services aux CLOSM et tient compte de la diversité culturelle, territoriale et d'opinions de tous les Canadiens, y compris les CLOSM.</p>	<p>Une programmation à l'image de la réalité canadienne.</p>	<p>Comité d'évaluation de la programmation, des émissions et des productions tient compte de la diversité culturelle, territoriale et d'opinions.</p>

# RADIO-CANADA

## Plan d'action détaillé

### F. REDDITION DE COMPTES

<b>Résultat visé :</b> Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de Radio-Canada; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.		
<b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b>	<b>Extrants prévus</b>	<b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b>
1. CBC/Radio-Canada élabore un plan d'action annuel qui décrit clairement la mise en œuvre proposée de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles dans ses programmes et services.	Plan d'action rédigé.	Degré de l'élaboration et de la réalisation du plan d'action
2. CBC/Radio-Canada élabore un bilan annuel de ses résultats, qui décrit clairement les résultats atteints dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.	Rapport d'évaluation.	Degré d'avancement et de réalisation de la politique de mise en œuvre de l'article 41.
3. Des évaluations et des vérifications internes des programmes et services de CBC/Radio-Canada sont effectuées régulièrement et tiennent compte de leur contribution au développement et à l'épanouissement des CLOSM.	Rapports d'évaluation sur l'état de la situation.	Fréquence des rapports d'évaluation.